

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1463 du Samedi 28 Février 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



LUTTE CONTRE LA DÉSINFORMATION



**L'URGENCE DE CONSOLIDER
LES MÉDIAS NATIONAUX**

P. 16

ALGER 16
RAMADAN
KARIM

**IFTAR
18H41**

**IMSAK
05H54**

Ramadanayate en page 9

Horaires de l'Iftar
et l'Imsak à Alger
et ses environs

INSTALLATION DU JURY DU GRAND PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN



**UN RENDEZ-VOUS CULTUREL
INCONTOURNABLE**

P. 7

L'ALGÉRIE A FRANCHI UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS LA SANTÉ

LA GREFFE DU CŒUR BIENTÔT LANCÉE

● Dans une initiative sans précédent et un bond en avant unique dans le domaine médical, l'Algérie a franchi une étape historique dans le secteur de la santé, avec le lancement prochain des opérations de chirurgie cardiaque et de transplantation.

P. 6



VISITE HISTORIQUE ATTENDUE DU PAPE LÉON XIV

ALGÉRIE-VATICAN : UNIR LES FORCES POUR LA PAIX

P. 3

saviez-vous

LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LES SUBSTANCES PSYCHOTROPES DURANT LE RAMADAN

LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE LANCE UNE CAMPAGNE NATIONALE DE SENSIBILISATION

Le ministère de la Jeunesse a annoncé, jeudi dernier dans un communiqué, le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation contre la drogue et les substances psychotropes durant le mois sacré de Ramadan. Placée sous le slogan "Ramadan est mon opportunité... j'y gagne ma santé", cette campagne s'inscrit dans le cadre de "la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la drogue et les substances psychotropes et du renforcement des efforts de l'Etat visant à protéger la jeunesse et à la prémunir contre les différents

comportements à risque", précise la même source. Elle intervient également "en cohérence avec l'approche préventive adoptée par l'Etat, fondée sur l'accompagnement, la sensibilisation et la prise en charge, et non sur l'exclusion, afin d'ancrer la culture de la conscience et le sens des responsabilités chez les jeunes, et de leur offrir de nouvelles perspectives d'intégration et de participation active dans la société". Le programme prévoit l'organisation de rencontres ouvertes destinées aux jeunes dans les places publiques à travers plusieurs wilayas du pays, après la

rupture du jeûne, encadrées par des enseignants et des spécialistes, en présence des autorités locales, offrant ainsi des espaces de dialogue direct avec les jeunes sur les dangers de ce fléau et les moyens de prévention, ajoute la même source. Le contenu de la campagne repose sur des axes principaux couvrant les aspects sanitaires, psychologiques, sociaux et religieux, outre le volet juridique, visant à faire connaître les dispositions prévues par la nouvelle loi n°25-03, reflétant "la volonté de l'Etat de lutter contre ce fléau dans un cadre légal, clair et rigoureux".



CSJ

SESSION DE FORMATION SUR LA TRANSPARENCE ET LA CULTURE DE DÉNONCIATION DE LA CORRUPTION

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, et la présidente de la Haute-Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mousserati, ont coprésidé, jeudi dernier à Alger, une session de formation placée sous le thème : « Consolider la transparence et l'intégrité et promouvoir la culture de dénonciation de la corruption ». Organisée avec une large participation des acteurs de la jeunesse via visioconférence, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la convention conclue entre le CSJ et la HATPLC. L'objectif affiché consiste à renforcer l'implication des jeunes dans la vie publique et les processus de prise de décision, tout en les associant activement aux efforts nationaux de prévention de la corruption. Dans son intervention, M. Hidaoui a souligné le caractère interactif de l'initiative, mettant en avant sa vocation à



ancrer la culture de l'intégrité au sein de la jeunesse. La démarche vise également à élargir la participation des jeunes aux différentes initiatives nationales à travers des activités innovantes. Les organisations estudiantines, les

mouvements associatifs et les créateurs de contenu sont appelés à jouer un rôle central dans la sensibilisation et la diffusion des valeurs d'éthique et de transparence. De son côté, Mme Mousserati a insisté sur la nécessité de consolider une culture collective de rejet de la corruption. Elle a rappelé que la lutte contre ce phénomène ne relève pas uniquement des institutions, mais constitue un projet sociétal et moral reposant sur la conscience citoyenne et la responsabilité individuelle. Les jeunes,

considérés comme un pilier essentiel de la société, occupent une place centrale dans cette dynamique. La présidente de la HATPLC a, par ailleurs, invité les jeunes à s'engager activement dans la promotion des valeurs d'intégrité au sein de leurs universités, quartiers, institutions et plateformes numériques. Elle les a encouragés à participer aux campagnes de sensibilisation, à rejoindre les associations et clubs spécialisés dans la prévention et à proposer des initiatives innovantes visant à renforcer la bonne gouvernance. Elle a appelé à signaler toutes les formes de corruption par les voies légales prévues à cet effet, qualifiant les jeunes de « première ligne de défense » dans la construction d'une société juste et intégrée. Cette mobilisation s'inscrit dans une vision globale où la jeunesse apparaît comme un acteur clé du changement et du renforcement de l'État de droit en Algérie. **Cheklat Meriem**

CNAS OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DES AGENCES DE WILAYA AUJOURD'HUI

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a annoncé, jeudi dernier dans un communiqué, l'ouverture exceptionnelle de ses agences de wilaya aujourd'hui, afin de permettre aux employeurs de s'acquitter de leurs obligations en matière de cotisations sociales dans les délais impartis. Les agences de wilaya de la CNAS "ouvriront exceptionnellement leurs portes durant le week-end, correspondant au samedi 28 février, dans le but de permettre aux employeurs de s'acquitter de leurs obligations en matière de cotisations sociales dans les délais impartis et d'éviter les pénalités et majorations de retard", a précisé la même source.



INTOXICATIONS ALIMENTAIRES LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ APPELLE À ADOPTER DES MESURES DE PRÉCAUTION

Le ministère de la Santé a appelé, dans un communiqué, les citoyens à adopter des mesures de précaution pour éviter les intoxications alimentaires, en faisant preuve de vigilance et en respectant les règles d'hygiène et les conditions de sécurité sanitaire. "Suite à l'enregistrement de plusieurs cas d'intoxication alimentaire durant la dernière période, dont la majorité est liée à la consommation de certains produits alimentaires périssables, tels que les pâtisseries, la viande hachée, les œufs et les produits laitiers", le ministère de la Santé appelle l'ensemble des citoyennes et citoyens à "faire preuve de vigilance et à se conformer aux règles d'hygiène et aux conditions de sécurité lors de la préparation, de la conservation et de la consommation des produits alimentaires", précise le communiqué. Le ministère a souligné que les intoxications alimentaires "constituent un réel danger pour la santé publique, notamment lorsqu'elles sont liées à la restauration collective lors des occasions et rassemblements, où les risques de contamination augmentent en raison d'une mauvaise conservation ou du non-respect des conditions sanitaires". A cet effet, le ministère insiste sur la nécessité "de respecter les mesures de précaution

consistant à assurer la propreté des mains et des ustensiles, à laver soigneusement les aliments, à garantir leur cuisson adéquate, à respecter la chaîne du froid lors du stockage et du transport des produits alimentaires et à utiliser de l'eau potable pour la cuisson", outre la nécessité de "séparer les aliments cuits des autres denrées lors du refroidissement, de vérifier les dates de péremption et de ne pas laisser les viandes congelées à température ambiante". Il recommande également de "ne pas consommer des boîtes de conserves déformées, gonflées, ou dégageant une odeur suspecte à l'ouverture, de placer les aliments dans des boîtes hermétiques afin d'éviter tout contact entre produits crus et aliments prêts à être consommés" et de "ne pas laisser les aliments cuits plus de deux heures à température ambiante et d'éviter leur conservation prolongée". Le ministère réitère son appel à "faire preuve de sens de responsabilité individuelle et collective", soulignant que "la prévention demeure le moyen le plus efficace pour protéger la santé publique et éviter les complications graves liées aux intoxications alimentaires".

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Edité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Boussane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.
Djaffar Chibab
Cheklat Meriem
Abir Menassria
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 021 02 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
L'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

VISITE HISTORIQUE ATTENDUE DU PAPE LÉON XIV

ALGÉRIE-VATICAN : UNIR LES FORCES POUR LA PAIX

La visite prochaine du pape en Algérie s'annonce comme un moment historique et diplomatique d'une grande portée, au-delà du simple contexte religieux.

Dans un communiqué officiel rendu public mercredi dernier, la présidence de la République a confirmé que le président Abdelmadjid Tebboune avait adressé une invitation solennelle au pape Léon XIV, soulignant que cet engagement contribuera à « consolider les liens d'amitié, de confiance et d'entente unissant l'Algérie et l'État du Vatican » et ouvrira de « nouvelles perspectives de coopération », reflétant une conviction partagée autour de la paix, du dialogue et de la justice face aux défis actuels de l'humanité.

L'élection de Léon XIV en mai 2025 a marqué le début d'une phase renouvelée dans la relation entre Rome et Alger. Dès les premiers mois de son pontificat, le souverain pontife a exprimé publiquement son lien particulier avec l'Algérie, en évoquant notamment son désir de se rendre dans ce pays pour visiter les lieux associés à la vie de saint Augustin, figure ancienne et majeure de la pensée chrétienne, né et ayant exercé son ministère en Afrique du Nord. Cette dimension patrimoniale, intellectuelle et spirituelle a été présentée comme un « pont » entre les cultures et les religions, renforçant l'intérêt du pape pour une visite qui dépasse la seule portée religieuse. La figure de saint Augustin,



Le Président Tebboune, a rencontré à l'Etat de la Cité du Vatican, le pape Léon XIV, en juillet 2025

« progressivement redécouverte en Algérie », est au cœur de cette dynamique. Né à Souk Ahras et évêque d'Hippone (aujourd'hui Annaba), Augustin est un des pères de l'Église latine, dont l'œuvre a profondément marqué la pensée chrétienne et le dialogue culturel méditerranéen. Sa postérité, qui unit différentes branches de la chrétienté, est saluée non seulement par l'Eglise catholique, mais aussi par des spécialistes qui voient en lui une synthèse entre les civilisations de l'Orient et de l'Occident. En mai 2025, l'ambassadeur du Vatican à Alger, Kurian Mathew Vayalunkal, se félicitait des « bonnes relations » entre les deux pays et exprimait sa gratitude envers les autorités

algériennes et la communauté catholique locale pour leur collaboration, tout en saluant l'engagement de l'Algérie auprès des Nations unies pour la proclamation de la Journée internationale du « vivre ensemble en paix ».

Le 24 juillet 2025, un autre jalon diplomatique a été franchi lorsque le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a été reçu en audience par le pape au Vatican, une première depuis plus de deux décennies. Les échanges ont porté sur la nécessité de promouvoir le dialogue interreligieux et la coopération culturelle, avec la conviction commune que la paix et la fraternité doivent être des fondements des relations entre États et communautés.

Cette trajectoire s'inscrit dans un cadre plus large de dialogue interreligieux qui remonte à plusieurs années, avec des interventions officielles du Saint-Siège en Algérie pour encourager la coexistence entre les croyants et favoriser la solidarité dans les périodes de crise. Pour l'archevêque d'Alger, Jean-Paul Vesco, cette visite pontificale n'est pas seulement historique, mais profondément humaine. Il voit dans le pontificat de Léon XIV — qui connaît bien l'Algérie pour y avoir séjourné à plusieurs reprises avant son

élection — une opportunité de renforcer un modèle de coexistence religieuse et d'amitié entre peuples différents, tout en soulignant que le pays est souvent cité comme un exemple à suivre dans la promotion du dialogue interreligieux.

Dans un monde en proie à des divisions religieuses et politiques, cette visite est ainsi perçue par ses promoteurs comme une invitation à placer le dialogue, la compréhension mutuelle et la paix au centre des relations internationales, confirmant que la diplomatie culturelle et religieuse peut jouer un rôle constructif dans la construction d'un avenir partagé.

ALGER 16

UN PÈLERINAGE MÉMORABLE EN TERRE ALGÉRIENNE

C'est annoncé : à l'invitation du président Abdelmadjid Tebboune, le pape Léon XIV effectuera une visite de trois jours en Algérie en avril prochain. Cette étape s'inscrit dans une tournée africaine de dix jours qui le mènera également au Cameroun, en Angola et en Guinée équatoriale.

Confirmée par la Salle de presse du Saint-Siège, la nouvelle marque un tournant : pour la première fois depuis l'indépendance, un souverain pontife foulera le sol algérien. Plus qu'un déplacement protocolaire, ce voyage s'annonce comme un moment à forte charge symbolique, au croisement de la diplomatie, de la mémoire et du dialogue des religions.

UNE SÉQUENCE À DOUBLE PORTÉE : POLITIQUE ET SPIRITUELLE

Le programme, encore en cours de finalisation, s'articulera autour de deux pôles majeurs : Alger, théâtre des rencontres officielles et institutionnelles, et Annaba, l'Antique Hippone, haut lieu de la chrétienté nord-africaine.

À Alger, il sera question de relations bilatérales et de coopération. À Annaba, c'est la mémoire augustiniennne qui dominera dans une dimension plus intérieure et spirituelle. Cette dualité résume à elle seule la nature du déplacement : un geste d'État et, simultanément, un retour aux sources. Dans un pays à majorité musulmane, cette

visite revêt également une portée interreligieuse évidente. Elle s'inscrit dans une dynamique de rapprochement et de coexistence pacifique dans un contexte international marqué par les crispations identitaires.

UNE MOBILISATION POLITIQUE IMMÉDIATE

À peine l'annonce rendue publique, la présidence algérienne a salué, dans un communiqué, une visite appelée à « consolider les liens d'amitié, de confiance et de compréhension » entre Alger et le Vatican. Le chef de l'État a aussitôt présidé une réunion de la commission nationale chargée des préparatifs, signe de l'importance stratégique accordée à l'événement. Au-delà de l'aspect protocolaire, Alger y voit l'opportunité d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération, fondées sur des valeurs communes de paix, de justice et de dialogue.

L'ABOUTISSEMENT D'UN PATIENT TRAVAIL DIPLOMATIQUE

Cette visite n'est pas le fruit du hasard. Elle s'inscrit dans le prolongement de la rencontre entre le Président Tebboune et le souverain pontife au Vatican en 2025, ainsi que dans la dynamique impulsée par la nomination du nouvel ambassadeur du Saint-Siège à Alger,

Javier Herrera Corona.

Pour l'archevêque d'Alger, Jean-Paul Vesco, l'annonce constitue « un rêve qui devient réalité ». Depuis plusieurs années, la perspective d'une visite papale était évoquée, sans jamais se concrétiser. Cette fois, l'histoire s'écrit.

SUR LA TERRE DE SAINT AUGUSTIN

Mais la dimension la plus singulière de ce voyage demeure sans doute personnelle. Membre de l'Ordre de saint Augustin, qu'il a dirigé pendant plus d'une décennie, Léon XIV entretient un lien profond avec la figure de saint Augustin d'Hippone, né à Thagaste (actuelle Souk-Ahras) et évêque d'Hippone, aujourd'hui Annaba.

Dès son premier discours public en mai 2025, il revendiquait cet héritage spirituel. À Annaba, le pape ne se contentera donc pas d'honorer un haut lieu de la chrétienté : il effectuera un véritable pèlerinage intérieur, sur la terre de celui qu'il considère comme son père spirituel. Ainsi, entre diplomatie d'État et quête identitaire, cette visite s'annonce comme un événement majeur de l'année 2026. Un moment rare où se rejoignent mémoire, foi et politique, et qui pourrait ouvrir une nouvelle page dans les relations entre l'Algérie et le Saint-Siège.

R. N.

POUR SUIVRE LA DYNAMIQUE DE CONSTRUCTION DE L'AVENIR DE L'ALGÉRIE L'IMPORTANCE DE LA PARTICIPATION DES JEUNES AUX ÉCHÉANCES ÉLECTORALES SOULIGNÉE

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a mis l'accent jeudi passé, dans la circonscription administrative d'El Aricha (wilaya de Tlemcen), sur l'importance d'une participation significative des jeunes à toutes les élections pour préserver l'élan positif.

Lors de sa présidence de la deuxième session du Groupe de travail jeunesse, le ministre a insisté sur la nécessité de promouvoir une culture de participation à toutes les élections.

Il a ajouté que le Conseil supérieur de la jeunesse est parvenu à insuffler de l'espoir aux jeunes et à les encourager à contribuer activement à la construction du présent et de l'avenir de l'Algérie. Il a précisé que le Conseil a enregistré 90 000 jeunes, hommes et femmes, ayant participé aux différents événements et



réunions organisés ces trois dernières années.

M. Hidaoui a aussi mis l'accent sur le rôle crucial d'une jeunesse structurée et engagée dans le processus décisionnel, désireuse de contribuer à l'édification et à la mise en œuvre d'un développement durable, en particulier grâce à cette

ainsi que les mesures prises en matière de loi électorale, de soutien à l'entrepreneuriat, devenu un atout majeur des universités algériennes et d'accompagnement des jeunes dans la création de leurs propres projets. Le ministre a également applaudi la décision du président de la République,

nouvelle wilaya, qui va bénéficier d'infrastructures modernes et connaîtra un essor dynamique. Le ministre a salué les décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la promotion de wilayas en wilayas déléguées, en plus d'autres wilayas pleinement opérationnelles,

M. Abdelmadjid Tebboune, relative aux initiatives en matière de « loi électorale », d'appui à l'entrepreneuriat qui s'est imposé comme un atout majeur des universités algériennes et d'aide apportée aux jeunes pour la mise en place de leurs propres projets.

Lors de sa visite, le ministre de la Jeunesse, qui préside également le Conseil supérieur de la jeunesse, a posé la première pierre d'un centre de jeunesse dans la commune d'Aïn Fezza. Ce centre, d'une capacité de cinquante lits, représente un investissement de plus de 94 millions de dinars et devrait être achevé dans les dix mois.

Il s'est également rendu au restaurant d'iftar géré par l'association caritative Ghaith dans la commune de Sebdo et a supervisé une opération d'iftar communautaire pour 150 jeunes dans la région administrative d'El Aricha. Il a également rendu hommage aux moudjahidine Hadjaoui Abdelkader, Youssef Djilali et Deche Lahcen.

Abir Menasria

MINISTÈRE DE L'HABITAT

APPEL À ACCÉLÉRER LE RYTHME DE RÉALISATION DES PROJETS

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a mis en exergue l'importance d'intensifier les efforts sur le terrain et d'accélérer la cadence d'exécution des projets prévus.

Lors d'une série de réunions d'évaluation destinées aux directeurs exécutifs locaux du secteur, le ministre a pris la parole mercredi dernier au sein de son ministère. Ce programme de travail couvre quatre wilayas par jour et vise à mener une évaluation exhaustive des accomplissements tout en surveillant les avancées des projets en cours. Ces réunions s'effectuent dans le

contexte du contrôle périodique strict de la mise en œuvre des programmes de logement, tous types confondus, ainsi que des projets d'infrastructures publiques, en plus des initiatives d'aménagement urbain à travers les wilayas. Elles cherchent aussi à renforcer les systèmes de contrôle et de coordination entre l'administration centrale et les services locaux pour augmenter la vitesse d'exécution et améliorer l'efficacité des performances sur le terrain. Lors d'un discours donné à cette occasion, le ministre a souligné que la phase suivante requiert un renforcement des actions sur le terrain, une intensification du rythme d'exécution, le

respect des échéances contractuelles, l'établissement de la souveraineté numérique comme élément central de la stratégie sectorielle, mais également une lutte acharnée contre toutes formes de bureaucratie et d'immobilisme administratif.

Il a souligné l'importance d'améliorer la qualité de la mise en œuvre des projets et de renforcer la coordination entre les services centraux et locaux en introduisant de nouveaux mécanismes. Il a rappelé que « le citoyen n'attend pas nos explications, mais nos actions. Nous évaluons notre performance en fonction des résultats tangibles obtenus sur le terrain ».

Amira Benhizia

POUR RENFORCER LA CONSCIENCE RELIGIEUSE DURANT LE MOIS DE RAMADAN

DJAMAÀ EL-DJAZAÏR ÉLABORE UN RICHE PROGRAMME

À l'occasion du mois sacré, Djamaà El-Djazair a conçu un programme richement étoffé visant à promouvoir les valeurs islamiques, à renforcer la référence religieuse nationale et à stimuler la conscience religieuse, en phase avec les objectifs du jeûne.

Dans ce contexte, un groupe restreint de récitants « huffaz » du Coran, reconnus pour leur maîtrise et la beauté de leur récitation, a été choisi pour diriger les prières de Tarawih à Djamaa El-Djazair, incarnant ainsi l'authenticité de l'école algérienne de récitation coranique et contribuant à consolider la position de l'autorité religieuse nationale dans ce haut lieu spirituel et culturel.

Djamaà El-Djazair, préoccupé par les questions sociétales, s'assure que les prêches du vendredi pendant le mois de Ramadan se concentrent sur les objectifs du jeûne, ainsi que sur les valeurs spirituelles et sociales. Cela

réflète le sermon du premier vendredi du mois sacré, où l'imam Cheikh Hocine Oualili a parlé des bienfaits du Ramadan, qui offre « une occasion de rectifier nos habitudes de consommation, d'instaurer la culture de la modération et d'accroître notre conscience, en accord avec les finalités du jeûne qui visent à purifier l'âme et à renforcer l'esprit de solidarité ».

Le programme comprend également des sessions consacrées aux règles de la récitation coranique, ainsi que d'autres sessions relatives aux avis juridiques (fatwas), telles que le programme « Minaret des fatwas ». Ce dernier propose des avis juridiques concis et précis, avec la participation de cheikhs habilités à émettre des avis religieux « fatwas » à la Grande Mosquée d'Alger, afin de répondre aux questions des citoyens sur divers points de jurisprudence islamique.

Centre majeur de rayonnement religieux, spirituel, intellectuel et culturel, Djamaà El Djazair a lancé une série de « dourous », cours religieux, avant les prières de Tarawih, abordant des sujets liés à la croyance, à la conduite et à d'autres thèmes.

Ces dourous et les prières de Tarawih sont diffusés en direct tout au long du mois sacré sur les plateformes officielles de Djamaà El-Djazair et sur les réseaux sociaux, permettant ainsi aux citoyens, en Algérie et à l'étranger, de s'imprégner de l'atmosphère spirituelle et de bénéficier de conseils religieux durant le Ramadan. Pour permettre à un maximum de citoyens de faire la prière de Tarawih en toute tranquillité, l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a mis en place un programme de trajets réguliers et ininterrompus vers Djamaà El Djazair.

A. Menasria

SÉCURITÉ ROUTIÈRE LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION CONTINUENT

La Délégation nationale pour la sécurité routière poursuit ses efforts de sensibilisation et de prévention des accidents routiers, afin d'établir une culture de la sécurité sur les routes chez les conducteurs. Suivant les instructions du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, la délégation nationale pour la sécurité routière a continué mercredi dernier d'organiser des campagnes nationales de sensibilisation multidimensionnelles centrées sur trois piliers majeurs. Ces initiatives visent à renforcer les actions de sensibilisation et de prévention, ainsi qu'à encourager la sécurité routière dans toutes les régions du pays. Le premier point vise à assurer la sécurité des enfants en milieu scolaire, grâce à l'organisation d'initiatives de sensibilisation dans les écoles, pour donner des directives et des conseils aux élèves sur une conduite sûre sur la route, accompagnés de supports de sensibilisation destinés à propager les messages auprès d'un plus grand nombre d'enfants.

Le deuxième point se concentre sur l'amélioration de la prévention globale en faveur des usagers de la route, par le biais d'initiatives de sensibilisation destinées aux chauffeurs et aux citoyens pour encourager le respect du code de la route et des panneaux de signalisation, tout en proposant des recommandations pratiques pour une conduite sécuritaire et en soutenant la promotion d'une culture axée sur la prévention et la vigilance sur la voie publique.

Le dernier point traite de l'incitation à l'acquisition du certificat de capacité professionnelle, où les chauffeurs sont guidés vers des centres de formation accrédités pour obtenir ce certificat, anticipant une vérification réelle par les autorités compétentes dans le but d'améliorer le niveau de sécurité et de professionnalisme dans le domaine du transport des passagers. Ces initiatives impliquent divers intervenants, tels que la Sûreté nationale, la Gendarmerie nationale, les Scouts musulmans, les directions des transports, les écoles de conduite et les associations spécialisées dans la sécurité routière.

A. Benhizia

BANQUE D'ALGÉRIE UNE INSTITUTION STRATÉGIQUE EN PÉRIODE DE DÉFIS

La nomination de Mohamed Lamine Lebbou à la tête de la Banque d'Algérie (BA), intervenue récemment à l'issue de la réunion du Conseil des ministres, clôt une période d'intérim qui, pour beaucoup d'analystes, risquait d'engendrer des flottements dans la conduite d'une politique monétaire déjà délicate. Moins de deux mois après le limogeage avant terme de Salah Eddine Taleb, cette décision traduit une volonté de stabiliser l'institution et de clarifier les orientations à adopter face aux pressions économiques internes et internationales.

La Banque d'Algérie occupe, comme toutes les banques centrales, une place stratégique dans le système économique du pays. Ses missions, clairement définies par la loi monétaire et bancaire, ne se limitent pas à la régulation bancaire ou à la stabilisation du dinar : elles englobent également la gestion des réserves en devises, la surveillance de la balance des paiements et la relation avec les institutions financières internationales. Dans un contexte économique marqué par la volatilité des marchés mondiaux, la hausse des prix des matières premières et les tensions géopolitiques, ces fonctions ne sont pas seulement techniques, mais profondément politiques. La capacité de la BA à assurer la stabilité financière est directement corrélée à la crédibilité



et à l'autorité de son gouverneur. Le limogeage de M. Taleb, début janvier, avait mis en lumière les fragilités potentielles d'une gouvernance par intérim, notamment lors de débats houleux sur la réglementation des dépôts en espèces. Cette controverse reflète un défi structurel : la Banque d'Algérie doit à la fois soutenir la politique économique nationale et préserver son autonomie face aux pressions budgétaires et aux demandes de financement de l'État. Dans ce contexte, le choix de Mohamed Lamine Lebbou apparaît stratégique, visant à rétablir un équilibre entre technicité économique et leadership managérial. Djamel Benbelkacem, économiste et ex-vice gouverneur de la BA, estime que « le poste de gouverneur est aussi un poste politique ». Selon lui, la banque centrale doit créer les

conditions monétaires et financières favorables à la croissance tout en assurant la stabilité du dinar et en maîtrisant l'inflation. Le rôle de M. Lebbou consistera donc à articuler ces deux dimensions : répondre aux besoins immédiats de liquidité et de financement, tout en garantissant la crédibilité de la politique monétaire sur le long terme.

Le défi ne se limite pas à la politique macroéconomique. « La Banque centrale, c'est une pluralité de métiers et d'équipes parfois indépendantes les unes des autres », rappelle Benbelkacem. Le nouveau gouverneur devra fédérer ces structures, assurer la cohérence des décisions et anticiper les impacts de ses choix sur le tissu bancaire et sur les entreprises. La question de la réduction du cash, par exemple, ne relève pas uniquement de la politique monétaire mais s'inscrit

dans une stratégie plus large de lutte contre l'évasion fiscale et de modernisation des transactions économiques.

Un autre enjeu clé réside dans l'articulation entre autonomie de la banque et coordination avec les politiques publiques. Si la BA doit préserver sa marge de manœuvre face aux déficits budgétaires, elle est également attendue sur le rôle de soutien à l'investissement et à la relance économique. L'expérience de M. Lebbou dans le secteur public pourrait lui permettre de naviguer entre ces impératifs, en alignant la régulation monétaire avec les objectifs de développement national.

Enfin, la question de la communication et de la confiance constitue un paramètre stratégique. Dans un contexte marqué par l'incertitude et la sensibilité des marchés, la Banque d'Algérie doit non seulement décider, mais convaincre les acteurs économiques de la rationalité et de la cohérence de ses choix. La stabilité institutionnelle, le leadership technique et la capacité à fédérer les équipes internes seront autant de facteurs déterminants pour que la BA reste un pilier de la confiance financière en Algérie.

La nomination de Mohamed Lamine Lebbou n'est donc pas simplement un changement de direction : elle marque l'amorce d'une nouvelle étape où la Banque d'Algérie doit affiner ses politiques, renforcer sa crédibilité institutionnelle et conjuguer expertise économique et vision stratégique pour répondre aux enjeux croissants d'une économie en pleine mutation.

G. Salah Eddine

NOMINATION DE MOHAMED LAMINE LEBBOU UN TOURNANT POUR LA FINANCE NATIONALE

La Banque d'Algérie, pilier central de la politique monétaire du pays, a un nouveau gouverneur. Mohamed Lamine Lebbou a été nommé à la tête de l'institution par décret présidentiel lors du dernier Conseil des ministres présidé par Abdelmadjid Tebboune, marquant le début d'une nouvelle ère pour la régulation financière en Algérie. Cette nomination intervient à un moment stratégique où la Banque centrale — plus qu'une simple autorité de régulation — est au cœur des grandes équations économiques nationales : stabilisation du dinar, soutien au tissu productif, adaptation aux défis externes et croissance hors hydrocarbures.

Aux premières loges des décisions financières, le gouverneur de la Banque d'Algérie n'est pas une figure décorative. Ses choix influencent directement la stabilité du dinar, le contrôle de l'inflation, l'accès au financement pour les entreprises, la confiance des marchés et la capacité du pays à s'adapter à un monde financier en mutation. Mohamed Lamine Lebbou n'est pas un novice. Avant cette nomination, il a occupé des fonctions



de haut rang dans le système bancaire algérien, notamment à la Banque nationale d'Algérie (BNA), l'un des établissements les plus influents du pays. Cette expérience de terrain, associée à une solide expertise technique, en fait un choix logique à la tête de l'institution monétaire.

Ce profil, confirmé dans plusieurs communications institutionnelles, correspond à une logique claire : lorsqu'un pays fait face à des défis complexes, il mise sur un technocrate capable d'articuler la régulation, la vision stratégique et la capacité d'exécution.

La nomination de Lebbou intervient dans une conjoncture complexe où l'économie algérienne doit relever plusieurs défis : stabiliser la monnaie nationale dans un contexte international instable, réduire la dépendance aux hydrocarbures grâce à une diversification durable, encourager l'innovation financière incluant paiements électroniques et inclusion financière et attirer les investissements locaux et étrangers pour stimuler la croissance.

Sous la direction de Mohamed Lamine Lebbou, la Banque d'Algérie se trouve au cœur de ces enjeux. Elle doit à la fois garantir la stabilité

économique et agir comme moteur d'une transformation profonde du secteur financier.

UNE OPPORTUNITÉ À SAISIR

Loin d'être un simple changement de nom, cette nomination reflète une volonté claire de renforcer la gouvernance financière du pays. Mohamed Lamine Lebbou prend les rênes d'une institution dont le rôle est crucial pour soutenir et sécuriser l'économie nationale.

À la tête de la Banque d'Algérie, il est appelé à devenir un moteur de la transformation économique, en contribuant à la modernisation du système bancaire, à la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, à l'attraction d'investissements porteurs et à l'intégration progressive aux standards financiers internationaux.

Dans un paysage économique en évolution rapide, où chaque décision pèse sur la compétitivité et la souveraineté du pays, le nouveau gouverneur devra conjuguer stabilité, anticipation et innovation pour guider le secteur financier vers une nouvelle ère.

À la tête de la Banque d'Algérie, Mohamed Lamine Lebbou entre dans l'arène à un moment décisif, appelé à jouer un rôle déterminant pour naviguer entre contraintes internes et exigences d'un environnement financier global en pleine mutation.

G. S. E.

L'ALGÉRIE A FRANCHI UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

LA GREFFE DU CŒUR BIENTÔT LANCÉE

● *L'Algérie abritera un miracle médical moderne : la transplantation cardiaque.*

Dans une initiative sans précédent et un bond en avant unique dans le domaine médical, l'Algérie a franchi une étape historique dans le secteur de la santé, avec le lancement prochain des opérations de chirurgie cardiaque et de transplantation.

Cette mesure témoigne des efforts de l'État pour améliorer et développer le secteur et offre un espoir à des milliers de patients en quête de soins dans le pays. Dans un discours prononcé par le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, par l'intermédiaire de son secrétaire général Mohamed Talhi, lors d'une session parlementaire organisée par l'Assemblée nationale en début du mois de février, il a été annoncé que l'Algérie franchirait cette année une étape historique : le lancement effectif des opérations de transplantation cardiaque sur le territoire national. En termes médicaux, la transplantation cardiaque est considérée comme le dernier espoir pour les patients souffrant d'insuffisance cardiaque aiguë. L'organe malade est prélevé et remplacé par un organe compatible, provenant d'un donneur sain en état de mort cérébrale. La difficulté de l'opération réside dans le fait que la transplantation doit être réalisée en moins de six heures afin de garantir la survie des tissus greffés. À cet



égard, l'ambition de l'Algérie réside dans le lancement de cette révolution médicale. Son lancement n'est pas le fruit d'une décision prise sur un coup de tête, mais bien l'aboutissement d'années de préparation et de formation des professionnels de santé. Selon le ministre de la Santé, il s'agit d'une priorité absolue pour des milliers de patients, car son importance dépasse la dimension humanitaire, par laquelle l'État entend garantir la dignité du patient et lui permettre de se faire soigner dans son pays et auprès de sa famille. Elle comporte également une dimension économique, en réduisant les coûts exorbitants des soins médicaux et des

transferts à l'étranger, ainsi qu'en assurant la mise à jour de la Plateforme technique nationale. En dépit des objectifs ambitieux, le ministre n'a pas sous-estimé les défis auxquels le secteur médical doit faire face. Les données récentes révèlent une nette disparité entre les besoins croissants des patients et la disponibilité réelle des services spécialisés, illustrant l'ampleur du travail à accomplir pour atteindre une couverture efficace et équitable. Parmi ces défis, les transplantations rénales demeurent limitées : depuis la première intervention à l'hôpital universitaire Mustapha-Pacha en 1986, seulement 1 600 opérations ont été

réalisées. De même, les greffes de cellules souches restent fortement centralisées, le Centre Pierre-et-Marie-Curie d'Alger constituant le seul établissement national capable de traiter les cancers du sang et les anémies sévères, soulignant ainsi la nécessité de renforcer et d'étendre les capacités de ces services essentiels.

Ce processus, véritable combat pour la survie, ne s'arrête pas à la transplantation cardiaque. Le véritable défi commence ensuite : le corps réagira-t-il ? L'organisme est programmé pour rejeter les substances étrangères. C'est là qu'interviennent les médicaments immunosuppresseurs. L'État s'engage à fournir ces médicaments rares et essentiels afin de permettre aux patients de vivre de nombreuses

années après la transplantation. Pour inverser cette tendance, un programme national de développement a été mis en place sous l'égide de l'Agence nationale des greffes.

L'inclusion d'une telle procédure dans les dossiers médicaux algériens ne constitue pas seulement un développement du secteur, mais aussi un message d'espoir pour les patients et leurs familles, prouvant que l'État a relevé le défi de réduire les longs parcours de soins et les coûts exorbitants, et démontrant que les soins seront prodigués par des Algériens bien formés pour cette expérience.

Abir Menasria

PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

UN DÉCRET EXÉCUTIF EN COURS DE PRÉPARATION POUR RENFORCER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a annoncé, jeudi dernier à Alger, la préparation d'un décret exécutif introduisant de nouvelles dispositions destinées à renforcer l'insertion professionnelle des personnes aux besoins spécifiques. S'exprimant lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale, consacrée aux questions orales, la ministre a précisé que ce texte réglementaire fixera les modalités d'affectation des postes d'emploi, tout en définissant les mécanismes de contribution financière et d'octroi d'aides pour l'aménagement et l'adaptation des postes de travail. Ces mesures s'inscrivent dans l'application de l'article 29 de la loi relative à la protection et à la promotion des personnes aux besoins spécifiques. Le projet de décret vise ainsi à instaurer un cadre plus structuré pour favoriser l'intégration de cette catégorie dans un environnement professionnel ordinaire, adapté à ses capacités. Parmi les principales dispositions figure l'obligation faite aux employeurs d'assurer les aménagements nécessaires, en coordination avec les

services de médecine du travail et les instances spécialisées dans l'adaptation technique. Dans la même optique, le texte prévoit l'encouragement des organismes employeurs recrutant des personnes aux besoins spécifiques, notamment à travers l'octroi d'aides financières destinées à couvrir les travaux d'aménagement requis. Il est également question de renforcer le contrôle de l'application du taux de 1 % des postes réservés à cette catégorie, par les différents corps d'inspection et administrations concernées. Au-delà du cadre réglementaire, le secteur de la Solidarité nationale poursuit ses efforts pour promouvoir l'intégration économique des personnes aux besoins spécifiques. Cette orientation se traduit par le soutien à la création et au développement d'activités génératrices de revenus, ainsi que par l'encouragement à l'entrepreneuriat. Un accompagnement spécifique est assuré aux porteurs de microprojets, notamment dans le domaine de la commercialisation, en parallèle avec des formations continues visant à valoriser leurs compétences. Dans ce contexte, 1 773 projets

professionnels adaptés ont été attribués par l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) au profit de porteurs de projets parmi les personnes aux besoins spécifiques. Par ailleurs, plus de 700 bénéficiaires ont obtenu un financement via l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), illustrant la dynamique engagée en faveur de l'autonomie économique. La numérisation constitue également un axe stratégique. Le secteur œuvre à faciliter la participation active des personnes aux besoins spécifiques à la vie sociale, à travers la digitalisation des services publics qui leur sont destinés. Une plateforme numérique est en cours de développement en collaboration avec le Haut-Commissariat à la numérisation. Dans cette perspective, des travaux sont en cours pour la numérisation de la carte de la personne aux besoins spécifiques, ainsi que de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS), afin de simplifier les démarches administratives et d'améliorer l'accès aux droits sociaux.

Cheekat Meriem

CONCOURS NATIONAL DE RÉCITATION ET DE PSALMODIE POUR LES PERSONNES AUX BESOINS SPÉCIFIQUES

Les épreuves préliminaires de la finale du sixième concours national de récitation et de psalmodie du Saint Coran, destiné aux personnes aux besoins spécifiques et aux enfants en placement dans des établissements spécialisés, ont eu lieu mercredi dernier.

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, en collaboration avec le ministère des

Affaires religieuses et des Waqfs, a orchestré le concours via vidéoconférence.

Il a été enregistré la participation de 224 enfants, choisis lors des qualifications à l'échelle nationale, provenant d'une variété d'établissements spécialisés dans tout le pays. La même source précise que les gagnants qui se sont qualifiés pour le prix final s'affronteront pour les places supérieures.

L'évaluation a eu lieu sous la surveillance d'un comité scientifique du ministère des Affaires religieuses et des Waqfs, constitué d'une élite d'imams et de cheikhs experts dans les sciences coraniques. Le jury a été chargé d'évaluer la performance des participants en se basant sur leur conformité aux règles de récitation et de psalmodie, tout en prenant en considération les dimensions psycho-pédagogiques

du groupe cible pour une appréciation juste et impartiale. Cette démarche souligne l'importance du secteur dans le soutien des enfants ayant des besoins particuliers vers l'autonomie, en les aidant à renforcer leurs aptitudes cognitives et éducatives afin d'améliorer leurs possibilités d'intégration complète dans la société.

Amira Benhizia

INSTALLATION DU JURY DE LA 8^e ÉDITION DU GRAND PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN

UN RENDEZ-VOUS CULTUREL INCONTOURNABLE

Le jury de la 8^e édition du Grand Prix Assia Djebbar du roman (édition 2026) a été officiellement installé, jeudi dernier à Alger, lors d'une cérémonie organisée par l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP), sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie d'installation, présidée par le PDG de l'ANEP, Kamel Messaoud Alghem, s'est tenue à l'issue d'un iftar organisé à l'Hôtel El Aurassi. Plusieurs responsables institutionnels et figures du paysage médiatique et culturel y ont pris part, dont le conseiller auprès du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, le président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA), Amar Bendjedda, le directeur général de l'Etablissement public de la Télévision algérienne (EPTV), Mohamed Baghali, le directeur général de l'Agence Algérie Presse Service (APS), Samir Gaid, le directeur général de l'Etablissement public de Télédiffusion d'Algérie (TDA), Rachid Bestam, ainsi que le PDG d'Air Algérie, Hamza Benhamouda.

UN JURY PLURIDISCIPLINAIRE

Présidé par le traducteur et poète Hakim Miloud, le jury de cette 8^e édition est composé de dix membres issus de



divers horizons académiques et littéraires : le sociologue Mustapha Madi, le spécialiste en littérature populaire Hamid Bouhabib, l'écrivaine Maïssa Bey, le président de l'Académie algérienne de la langue arabe (AALA), Cherif Meribai, l'écrivaine Meriem Guemache, la romancière Leïla Hamoutène, le poète Ahcene Mariche, le chercheur en langue amazighe Koussaïla Alik ainsi que le poète et traducteur Idir Belali.

Dans son allocution, M. Alghem a souligné que le Grand Prix Assia Djebbar du roman « est devenu un rendez-vous culturel incontournable et une tribune célébrant la créativité et honorant les plumes d'exception ». Il a rappelé que, depuis sa création en 2015, cette distinction œuvre à promouvoir les écrivains algériens dans les trois langues — arabe, amazighe et française — issus de toutes les wilayas

et de toutes les générations.

Il a également indiqué que l'édition précédente, placée sous le thème « Des plumes résistantes », rendait hommage aux écrivains palestiniens disparus, ajoutant que l'édition 2026 sera consacrée à un thème en phase avec la conjoncture actuelle.

Le PDG de l'ANEP a, par ailleurs, exprimé sa gratitude au président de la République pour « l'attention et le soutien constants accordés aux activités culturelles et littéraires », soulignant leur rôle central dans l'animation de la scène culturelle nationale et la promotion de l'excellence.

CANDIDATURES OUVERTES EN MARS

De son côté, le président du jury, Hakim Miloud, a annoncé l'ouverture des candidatures aux maisons d'édition à partir du début du mois de mars. Les œuvres en lice seront réceptionnées durant cette période, tandis que la cérémonie de remise des prix est prévue pour juillet prochain.

Créé en 2015, ce prix littéraire, qui porte le nom de l'écrivaine et universitaire algérienne Assia Djebbar, récompense la meilleure œuvre romanesque écrite en arabe, en amazighe et en français. Il se veut également un hommage à la richesse et à la diversité de la littérature algérienne, tout en contribuant à la promotion de la création, de l'édition et de l'industrie du livre.

PALMARÈS 2025

La 7^e édition du prix a couronné Inaam Bayoud en langue arabe pour son roman Houaria (Mim Edition), Hachemi Kerrache en langue amazighe pour 1954, Talalit n Usirem (éditions Thira) et Abdelaziz Otmani pour Sin, la lune en miettes (Casbah Editions), lauréat dans la catégorie langue française.

R. C.

Alger16, Le quotidien du Grand Public

RETROUVEZ VOTRE ÉDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES

LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz

www.alger16.dz
f Alger16 quotidien





Horaires de prières
(Alger et ses environs)

Fajr :	05h54
Dohr :	13h00
Asr :	16h59
Maghreb :	18h41
Icha :	20h07

رمضان كريم
RAMADAN KAREEM

HADITH:

Le Prophète Mohamed (paix et bénédictions sur lui) a dit : "Celui qui croit en Dieu et au Jour dernier, qu'il dise du bien ou qu'il se taise."

AUTHENTICITÉ : SAHIH (RAPPORTÉ PAR AL-BUKHARI ET MUSLIM).

L'HISTOIRE D'IBRAHIM AVEC NEMROUD

4^e PARTIE

Dans son dialogue avec les mécréants, Ibrahim – Alaihi Salam- adopta une méthode de débat fondée sur l'argumentation et la logique rationnelle, conformément à la guidance divine qui encourage les prophètes à inviter les hommes à la foi par la sagesse et le raisonnement. Il confronta Nemroud, roi de Babylone, tyran implacable, rebelle et prétentieux, qui se croyait détenteur de la divinité. Leur échange, relaté dans sourate Al-Baqara, illustre comment Ibrahim –Alaihi Salam- utilisa les phénomènes naturels et les réalités de la vie et de la mort comme preuves de l'existence de Dieu, démontrant que la création et l'ordre de l'univers sont des signes clairs (ayate) pour quiconque réfléchit. Cette approche correspond à la méthode du daili (preuve rationnelle) souvent employée par les prophètes dans le Coran pour guider leurs peuples.

On rapporte que Nemroud engagea le débat avec Ibrahim –Alaihi Salam- exactement comme décrit dans le Livre de Dieu, au moment où ce dernier fut projeté hors du feu, symbole de l'épreuve et de la protection divine. L'incendie, dont Allah sauva Ibrahim, est un exemple classique de la protection accordée aux prophètes face à l'injustice, un thème récurrent dans le Coran (sourate Al-Anbiya, 69). C'était leur première rencontre et Numroud, dans son arrogance, l'interrogea



directement sur le Seigneur des mondes. Ibrahim répondit avec clarté et fermeté : « Mon Seigneur est Celui qui donne la vie et qui donne la mort. » Cette réponse met en lumière le tawhid al-rububiyya, l'unicité de la seigneurie d'Allah, qui contrôle tous les aspects de la vie et de la mort, tandis que Nemroud, fidèle à sa prétention, répliqua qu'il avait lui-même le pouvoir de donner la vie et la mort. Pourtant, il ne put réfuter la vérité simple et lumineuse de la réponse d'Ibrahim. Dans une tentative de défier la loi

divine, il lança : « Dieu fait lever le soleil de l'est, alors fais-le lever de l'ouest ». Mais confronté à une réalité qui dépassait ses forces, Nemroud resta bouche bée, incapable de répondre ou d'agir, révélant ainsi la limite de son pouvoir humain et la vanité de ses prétentions.

À ce moment précis, frappé par la profondeur de l'argument d'Ibrahim et par la démonstration de la puissance divine, Nemroud fut stupéfait. Il décida de chercher le Dieu d'Ibrahim, espérant comprendre la source de ce pouvoir qu'il ne pouvait contester. Pour atteindre ce but et défier les limites de sa condition humaine, Nemroud entreprit la construction d'une tour gigantesque, symbole de son orgueil et de sa volonté de s'élever vers le divin, croyant que sa vue suffirait à appréhender la grandeur du Seigneur des mondes. On raconte encore que Nemroud chercha à s'élever vers le ciel, mais échoua, illustrant la leçon coranique, selon laquelle la vanité et la rébellion contre la vérité divine mènent à l'échec et à la perte.

Cette confrontation entre Ibrahim et Nemroud demeure un récit emblématique de la sagesse, de la foi et de la supériorité de la vérité sur l'orgueil et la tyrannie. Elle enseigne que la guidance divine est accessible à ceux qui réfléchissent et observent les signes dans la création, que la puissance humaine est limitée face à la volonté de Dieu.

À SUIVRE

Espace CUISINE



Le menu du jour

Tiramisu

Découvrez la recette du tiramisu, dessert italien crémeux et onctueux que personne ne veut jamais partager. Cette recette familiale est délicieuse avec le mascarpone et les biscuits à la cuillère trempés dans une tasse de café. La texture est parfaite, le tiramisu se tient bien à la découpe, c'est sans doute la meilleure recette.



INGRÉDIENTS

Mascarpone 250 g
Œufs 3
Sucre 100 g
Café 20 cl

Biscuits à la cuillère 20
Poudre de cacao (quelques pincées)



PRÉPARATION

POUR LA CRÈME

Fouetter vivement 3 jaunes d'œufs avec le sucre glace jusqu'à ce que le mélange blanchisse et devienne mousseux. Ajouter ensuite le mascarpone puis mélanger jusqu'à ce que le résultat soit bien homogène.

POUR LES BLANCS EN NEIGE

Monter 3 blancs en neige ferme en y ajoutant une pincée de sel, puis mélanger à la crème au mascarpone.

Attention, pour garder un mélange bien mousseux et léger, les blancs ne doivent pas être



"cassés". Mélanger délicatement de haut en bas avec une spatule en silicone en tournant votre récipient d'un quart de tour à chaque fois.

POUR LE SIROP AU CAFÉ

Préparer une grande tasse de café fort, de préférence un expresso.

POUR LE MONTAGE

Couper le bout des biscuits afin qu'ils adhèrent parfaitement à la paroi de votre plat. Utilisez les

bouts pour compléter les trous au centre de votre tiramisu. Étaler une couche de crème au mascarpone au fond du plat, puis placer une couche de biscuits légèrement imbibés de café.

FINITION ET SERVICE

Répéter l'opération en terminant par une couche de crème au mascarpone que vous saupoudrez de poudre de cacao amer ou de copeaux de chocolat. Placez au frais pour au moins 3 heures.

www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER16, le quotidien du Grand Public

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

QUE LA FÊTE SOIT BELLE, QUE LA FÊTE COMMENCE !

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE A INAUGURÉ L'HÔPITAL SPÉCIALISÉ MÈRE ET ENFANT DE L'ARMÉE

LA VOIE EMPRUNTÉE PAR NOS HÉROS VERS LA VICTOIRE

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DE L'AIN À L'ANP LA FIERTÉ DE L'ALGÉRIE

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

"C'EST LA RENTRÉE !"

« PARDONNE-NOUS, GHAZA »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

« LA PAIX PAR LE RESPECT MUTUEL »

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

LES ALGÉRIENS ÉTAIENT AU RENDEZ-VOUS

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

DES RÉPONSES ATTENDUES AVANT FIN JUILLET

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE DÉPASSE LES PRÉVISIONS

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

QUELLES SONT LES CAUSES DE CLAUSTROPHOBIE ?

■ La claustrophobie peut être définie comme un sentiment d'anxiété lié à une peur d'être enfermé dans un espace clos ou face à une situation oppressante. Ce trouble se traduit par des crises d'angoisse plus ou moins fréquentes, parfois handicapantes.

QU'EST-CE QUE LA CLAUSTROPHOBIE ?

La claustrophobie est une peur intense des espaces confinés, l'ascenseur par exemple. Les transports en commun, notamment le métro, sont des lieux souvent redoutés par les personnes atteintes de ce trouble psychique. L'avion ou le train peuvent aussi être source de malaise. Parfois, la peur s'étend également aux pièces isolées d'une maison, comme le grenier ou la cave, voire à celles dont le plafond est bas, ou celles de petite superficie (les toilettes ou dressings), ou bien encore celles qui sont fermées à clé.

On peut qualifier la claustrophobie comme étant une névrose de situation, déclenchée par le fait de se trouver dans :

- Des espaces clos (ascenseur, avion, IRM, tunnel, etc.) ;
 - Des lieux bondés (trains, métros, galeries marchandes, etc.).
- Bien qu'une crise de panique se manifeste de manière similaire chez toutes les personnes souffrant de claustrophobie, l'origine du trouble peut lui varier. Il peut être lié à :
- Un traumatisme émotionnel (accident de voiture, longue punition dans un endroit fermé, etc.) ;
 - Un enfermement choquant (être resté coincé dans l'ascenseur en panne, ou dans un train) ;
 - Des relations oppressantes (difficulté à communiquer avec les parents, un partenaire ou les supérieurs).

SYMPTÔMES

Dans les espaces clos, la personne a le sentiment d'étouffer, de manquer d'air. La claustrophobie est à l'origine chez les claustrophobes de divers symptômes, similaires à ceux d'une crise de panique :

- Palpitations et accélération du rythme cardiaque ;
- Douleur thoracique et d'étouffement ;
- Engourdissement ou tremblement des membres ;
- Frissons, bouffées de chaleur, transpiration ;
- Nausées, vertiges, évanouissement ;
- Les symptômes de la claustrophobie peuvent être proches des manifestations engendrées par d'autres pathologies. Ainsi, il est nécessaire de pratiquer de nombreux

examens afin de correctement diagnostiquer cette phobie.

- Les individus atteints de ce trouble psychique développent des comportements de fuite, et cherchent à éviter les situations à l'origine des crises de peur. Il n'est alors pas rare de voir les phobiques préférer monter à pied plusieurs étages plutôt que d'utiliser l'ascenseur, ou encore, préférer rallonger leur trajet au lieu de prendre l'avion ou le train.

TRAITEMENT

- Traiter une claustrophobie est un travail de longue haleine nécessitant l'expertise d'un spécialiste. En effet, ce trouble peut être soigné grâce à des séances de psychothérapie. Ces thérapies permettent de déterminer l'origine des crises d'angoisse afin de proposer au patient, le traitement le plus adapté.

- Le traitement par

réalité virtuelle est une thérapie qui met le patient face à l'objet de sa peur au cours de simulations dans un jeu vidéo. Cette technique permet au patient d'apprivoiser doucement ses angoisses.

- Des séances de relaxation peuvent être proposées. Elles reposent sur des techniques de yoga. La respiration est l'élément travaillé afin de permettre au patient de mieux gérer les situations stressantes et de mieux contrôler ses émotions.

- Les thérapies cognitivo-comportementales (TCC) consistent à confronter de façon progressive le claustrophobe à ses peurs pour qu'il apprenne à s'en débarrasser.

- Des sessions d'hypnose peuvent également être proposées au patient. Cette méthode permet au patient de lâcher prise, et de lui faire accepter d'arrêter de lutter contre sa phobie.

- Enfin, les symptômes liés à l'angoisse de la claustrophobie peuvent être apaisés par acupuncture ou l'utilisation d'huiles essentielles (cure de phytothérapie).
- Les antidépresseurs sont nécessaires pour les atteintes sévères.



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

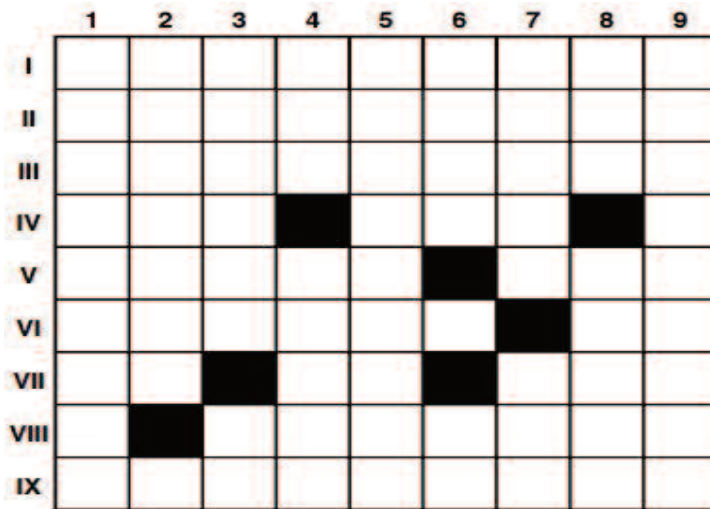
Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Coeur, Alger

020 10 23 68

Mots Croisés N°1341



HORIZONTALEMENT

I. Il monte les étages en roulant. II. Musulmane du temps jadis.
 III. Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. IV. Remué.
 Rappel. V. Salpêtre. Prénom féminin. VI. Prendre du liquide.
 Difficulté. VII. Paire romaine. Négation. Absorbés. VIII. Aster à
 fleurs bleues. IX. Abandonnez.

VERTICALEMENT

1. Capital. 2. Singe-écureuil. 3. Cassa la croûte. Arboricole.
 4. Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet.
 5. Lieux de traites. 6. Grand club de foot. 3ème sous sol.
 7. Preuve de noblesse. Loup de mer. 8. Un à New York.
 Arcade. 9. Remâchez.

SOLUTION N°1340

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	C	H	A	R	D	O	N	N	A
II	H	E	R	A	S	A	U	L	E
III	A	U	T	U	N	B	A	I	N
IV	M	R	Q	U	A	I	G		
V	B	E	A	U	N	E	S	O	N
VI	E	M	E	U	R	E	T	T	E
VII	R	E	E	C	E	P	E	V	
VIII	T	O	R	A	H	I	S	E	
IX	I	L	S	E	N	S	O	R	
X	N	E	I	S	S	E	J	U	S



RÈGLES DU JEU N° 1341

Remplir les carrés de la grille avec des chiffres de 1 à 9 de sorte qu'horizontalement et verticalement chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 9 cases (3x3) contiennent tous les chiffres de 1 à 9.

	2			8			5	
				6		1		3
					9			8
1						3	5	4
	5			1		7		6
	4	8		9				7
5	1				3			
	9			2		5		
	3				1			2

CHOISI LE BON CHEMIN



PHOTO DU JOUR



Quand t'es puissant mais t'as pas le permis

SOLUTION N°1340

2	9	3	1	6	5	8	4	7
5	4	7	3	2	8	9	6	1
6	1	8	4	9	7	2	5	3
9	6	2	5	4	1	7	3	8
3	7	1	2	8	6	5	9	4
4	8	5	7	3	9	1	2	6
7	3	4	8	5	2	6	1	9
1	2	6	9	7	4	3	8	5
8	5	9	6	1	3	4	7	2

MOTS MÊLÉS

V	E	V	E	R	A	N	D	A	M	E	H	C	S	X
V	E	N	A	L	U	A	E	S	I	B	S	D	E	
A	E	R	I	F	B	O	E	I	P	O	C	M	M	D
C	I	V	R	E	R	I	B	L	I	O	A	U	O	N
C	I	L	P	U	V	A	C	M	R	G	S	I	M	I
C	O	T	E	O	E	N	I	B	A	C	C	P	I	A
M	C	U	A	R	R	N	U	S	L	T	A	E	E	T
E	A	M	P	D	O	T	I	E	E	T	D	B	R	E
G	R	R	U	O	E	N	I	M	H	O	E	E	I	G
A	U	B	M	I	L	L	I	O	N	L	R	T	F	A
R	E	E	A	I	D	E	L	C	N	U	E	O	R	P
A	T	P	I	S	T	O	L	E	T	O	I	N	I	L
G	O	U	L	A	G	E	P	H	U	G	V	A	C	A
E	M	E	V	I	V	N	O	C	O	C	I	H	C	
L	E	S	E	I	D	O	L	E	M	X	V	P	E	E

AILERON
 ALPAGUE
 BETON
 BISEAU
 CABINE
 CASCADE
 CIBLE
 CITADELLE
 CIVIL
 COCON
 CONVIVE
 COPIE
 COUPOLE
 DIESEL
 ECHEC
 ETAIN

FRAISE
 FRICHE
 GARAGE
 GOULAG
 GOULOT
 GREC
 INDEX
 MAGASIN
 MARMITE
 MELODIE
 MILLION
 MINEUR
 MOMIE
 MOTEUR
 MUSCLE
 PATHOLOGIE

PIANO
 PISTOLET
 PLACE
 PODIUM
 PORTION
 SABRE
 SCHEMA
 SCORBUS
 SPIRALE
 TAMBOUR
 VEINE
 VENAL
 VERANDA
 VERRUE
 VIVIER

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°322

Le mot-mystère est : constellation

Mots Fléchés N°1330

LE BOULOT DU MÉDECIN FOIE MALADE	RHUMATISME COULE PEU	STIMULÉE PAR LA CHIMIE DOCTEUR EN SÉRIE	RÉSERVOIR DE LAIT LA SÉCU EN BRIEF	AGENT DE LIAISON	OPÉRATION CARDIAQUE IL BAT LES DAMES	CHEVEUX EN L'AIR	DORSALE EN ANATOMIE
LE BOULOT DU LÉGISLATEUR VOTE LA GRÈVE				D'EUSTACHE OU DE FALLOPE BERNÉ			
	CONSPUÉ ABIMERAI		ÉTAT DE NAISSANCE		PRONOM PERSONNEL	ADRESSE INTERNET REMÈDE MIRACLE ?	
INFIRMIÈRE ANGLAISE COPIE GÉNÉTIQUE							
			GRIVOIS	MÉDECINE & SANTÉ		DÉODORANT NATUREL NERVEUX	
TERME DE TENNIS ANXIÉTÉ		PETITE SAINTÉ				HOMME DU PASSÉ SERVI AU TENNIS	VILLE DU BRÉSIL
			RÉFUTA	SOUS SOL GROUPE SANGUIN		EXAMEN MÉDICAL IL BAT LE ROI	
ROBOT QUI PENSE REMONTÉES DÉS- GRÉABLES		VER À SOI			PROBLÈME DENTAIRE		
			LE PANARIS EN EST UN			VALEUR REFUGE	

LES 7 ERREURS



SOLUTION N°1329

F	O	U	C	T	R
T	R	A	C	A	S
T	E	X	C	L	U
C	R	E	A	T	R
A	S	P	I	R	A
H	O	N	T	E	D
G	L	A	N	E	E
H	U	M	E	R	E
F	A	U	S	S	E
M	O	C	H	E	L
Q	I	P	O	L	I
G	U	E	R	I	E
E	N	A	S	S	E

BASKET-BALL - NBA

SACRAMENTO S'IMPOSE À DALLAS AU TERME D'UN MATCH SPECTACULAIRE

Sous le regard attentif de la NBA, où la fin de saison voit aussi les observateurs analyser les dynamiques des équipes en difficulté, les Sacramento Kings ont assuré l'essentiel en allant s'imposer sur le parquet des Dallas Mavericks (130-121). Il s'agit de leur deuxième victoire en trois rencontres.

UN PREMIER QUART-TEMPS OFFENSIF ET DÉSÉQUILIBRÉ

Avec des rotations limitées et plusieurs absences des deux côtés, la rencontre démarre sur un rythme très élevé, presque sans défense. À Dallas, Naji Marshall prend rapidement les commandes offensives, attaquant le cercle et prenant ses responsabilités en isolation. Mais il manque de relais.

En face, Sacramento insiste dans la peinture. Le tandem Precious Achiuwa - Maxime Raynaud domine physiquement près du panier, multiplie les secondes chances et impose un défi athlétique que les Mavericks peinent à contenir. Résultat : 42-28 après douze minutes, un écart déjà conséquent.

FORMULE 1 L'Atlético reste ferme pour Griezmann

Ces derniers jours, les médias espagnols et français affirmaient que le départ d'Antoine Griezmann de l'Atlético de Madrid était en passe de se concrétiser. Courtisé par Orlando, le Français n'est cependant pas encore parti. À l'occasion du tirage au sort des huitièmes de finale de la Ligue des champions, le directeur du football de l'Atlético, Mateu Alemany, a réaffirmé que l'attaquant tricolore ne bougera pas. « Ce thème, c'est des spéculations journalistiques. Antoine a encore deux ans de contrat. Il est concentré sur les rendez-vous qui arrivent, son rendement est très bon. Il faut penser qu'il nous aidera en Ligue des champions et jusqu'à la fin de la saison. Le reste, ce ne sont que des spéculations », a-t-il confié au micro de Movistar+.



SACRAMENTO CONTRÔLE, DALLAS LIMITE LA CASSE

Le rythme baisse légèrement dans le deuxième quart-temps, mais les Kings gardent la maîtrise. Leur avance grimpe jusqu'à +18 grâce à une meilleure circulation de balle et une adresse extérieure correcte. Dallas profite toutefois de quelques pertes de balle adverses pour réduire l'écart en transition. Les Texans reviennent brièvement sous les dix points. Mais juste avant la pause, une mauvaise lecture de Marshall offre une opportunité à Devin Carter, qui part seul au dunk pour redonner 12 longueurs d'avance aux siens (68-56).

LE RÉVEIL TEXAN... PUIS LE COUP D'ARRÊT

Au retour des vestiaires, les Mavericks montrent un tout autre visage. Max Christie sanctionne derrière l'arc, tandis que Marvin Bagley III pèse près du cercle. Dallas inflige un 11-0 et revient à trois points (72-69). L'élan semble avoir changé de

camp. Mais Sacramento répond immédiatement par une série dévastatrice. Devin Carter se montre omniprésent en défense et en transition et Raynaud convertit deux lancers-francs importants pour redonner 13 points d'avance (84-71). La blessure à la tête de Bagley casse le rythme côté Mavericks. Les Kings, plus disciplinés, conservent une avance stable et abordent le dernier quart avec 12 points d'avance (100-88).

UN BAROUD D'HONNEUR SANS RÉCOMPENSE

Poussés par un public en manque de satisfactions, les Mavericks livrent un dernier effort impressionnant. Ils comblent un retard de 17 points pour revenir à 123-121 à moins de deux minutes du terme. Mais les failles défensives au rebond coûtent cher.

Achiuwa récupère son propre tir manqué et inscrit une claquette cruciale à la limite des 24 secondes. Un panier qui brise définitivement l'élan texan. Sacramento termine sur un 7-0 pour sceller la victoire 130-121.

ACHIUWA SIGNE UN MATCH RÉFÉRENCE

Precious Achiuwa termine avec 29 points (record personnel) et 12 rebonds. Sa domination physique et son activité sur les secondes chances ont été déterminantes, notamment sur le panier décisif. Sa complémentarité avec Raynaud a permis aux Kings de contrôler la raquette tout au long de la rencontre.

DALLAS EN PLEINE SPIRALE NÉGATIVE

Pour les Mavericks, la situation devient préoccupante. Leur dernière victoire à domicile remonte au 23 janvier face aux Golden State Warriors. Depuis, Dallas a perdu 11 de ses 13 derniers matchs, dont six consécutifs devant son public. Malgré la réaction tardive, les carences défensives et l'irrégularité offensive continuent de plomber une équipe en perte de confiance.

A.Amine



TENNIS DE TABLE

Alexis et Félix Lebrun disputeront aujourd'hui la finale du Grand Chelem asiatique

Félix et Alexis Lebrun disputeront la finale du Grand Smash de Singapour, l'équivalent d'un tournoi du Grand Chelem en tennis. Les pongistes français ont néanmoins dû sérieusement s'employer en demi-finales pour venir à bout de la paire indienne Manav Thakkar-Manush Shah en cinq manches (11-6, 7-11, 12-10, 9-11, 11-8). Une victoire acquise grâce notamment à un dernier acte tendu, lors duquel les Bleus évoluèrent sur un fil en étant menés 5-3, avant d'infliger un 5-1 à leurs adversaires, ce qui a



inversé totalement le rapport de force (8-6). Solides sur les derniers échanges, les Montpelliérains pliaient l'affaire à leur deuxième balle de match (11-8) pour retrouver en finale la paire chinoise composée de Lin Shidong et Youzheng Huang. Ces derniers ont pris le meilleur en demi-finales sur l'autre paire hexagonale de ce dernier carré, Esteban Dorr et Florian Bourrassaud, qui ont néanmoins posé de sérieux problèmes à la paire asiatique, hormis lors d'un premier set à sens unique (5-11). Mais le deuxième, lui, s'avérait âprement disputé, les Français écartant quatre balles de set avant de céder (11-13) face à un Lin Shidong redoutable sur les points importants. Quant au dernier set, les Bleus parvenaient à mener 9-5 avant de s'effondrer brutalement en perdant les six derniers points (9-11). Cruel. Mais Félix et Lebrun auront l'occasion, aujourd'hui, de les venger.

LIGUE 1 (1^{er} ACTE DE LA 21^e JOURNÉE)

LA JSK ACCROCHE LE MCA À DOUÉRA

Pas de vainqueur finalement lors du sommet de la 21^e journée entre le MC Alger et la JS Kabylie qui s'est soldé sur un nul vierge (0-0), jeudi soir, au stade Ali-Ammar de Douéra. Tout comme lors de cet autre choc qui a opposé, au même moment, à l'est, le CS Constantine au CR Belouizdad, également conclu sur le même score.

Il y a des matchs comme ça où tout se termine comme ça avait commencé, en laissant un grand goût d'inachevé. Le verdict nul du grand classico, entre le MC Alger et la JSK, a été finalement imposé par cette dernière, même si elle n'avait pas de quoi se vanter non plus lors de ce duel frustrant. Bien au contraire, le MC Alger a largement pris le dessus durant la majeure partie de la rencontre, notamment à ses débuts et à sa fin. En vain. Dans un stade Ali-Ammar bondé avec une galerie surchauffée, qui a contraint d'ailleurs l'arbitre à arrêter le match pendant près d'une bonne dizaine de minutes suite à un craquage spectaculaire de feux d'artifice qui ont vite enveloppé le terrain d'une épaisse fumée rendant la visibilité nulle, les camarades de Ferhat auront eu toutefois le mérite d'avoir tout tenté. Mais sans l'efficacité nécessaire qui aurait pu leur permettre de l'emporter. Au passage, il faut reconnaître à l'adversaire cette solidité défensive qui a bien tenu à tous les coups. Et surtout au gardien Merbah cette prestation de haute facture qui a aidé la JSK à anéantir les occasions les plus menaçantes et à arracher en fin de match ce nul de zéro partout. La JSK aurait même pu se permettre le hold-up parfait si cette victorieuse talonnade à la Madjer, en première période, n'avait pas été annulée, ayant été précédée d'un hors jeu retenu contre le dernier passeur Messaoudi, selon l'arbitre de la rencontre. Ou encore ce coup franc bien botté par Boudebouz qui a effleuré le montant droit des buts de Guendouz. Ce sont les deux seules actions notables à retenir pour la JSK qui a évolué avec une grande prudence en arrière pour ne se hasarder que rarement devant. Au bout, les plus frustrés avoueront toutefois qu'elle a su subir, tandis que les plus conciliants soutiendront qu'elle a bien géré le match par rapport à son pauvre banc de touche. La fin sera donc sifflée en renvoyant les deux équipes chez elles avec cette parité au score qui n'arrange finalement aucune d'elles. A un degré moindre tout de même pour la JSK qui rentre à Tizi-Ouzou avec le fait d'avoir accroché le leader chez lui, mais aussi un point dans les bagages ramené hors de ses bases.

L'OCCASION MANQUÉE DU CS CONSTANTINE FACE AU CRB

Le MCA toujours leader, malgré tout, avec 37 points, a certainement raté une bonne opportunité de creuser son écart sur ses poursuivants. Avec cet autre semi-échec, le Mouloudia a surtout raté de se refaire un mental à la veille de son quart de finale de la Coupe d'Algérie, mardi prochain, contre le CRB. Et Mokwena, sans doute, un autre



pan de sympathie chez les fans qui jadis l'adulaient. La JSK remonte tout de même d'un cran à la 9^e place au classement avec 25 points, grâce à ce point arraché. Dans l'autre empoignade du jour à Constantine, le nul vierge a aussi fini par s'imposer entre le CSC et le CRB. Les deux équipes ont joué franc jeu, donnant lieu à une empoignade très disputée de part et d'autre avec des ascendants alternés à chacun. Mais sans que l'un arrive à surprendre l'autre par ce but qui ne rentrera jamais. Dans le tas, le gardien constantinois a particulièrement brillé lorsque les visiteurs avaient une meilleure maîtrise du jeu, notamment en première période. Après la pause, le CSC a misé plus devant mais sans parvenir à l'essentiel et se contentera donc du partage des points de la rencontre qui, même s'il rate l'occasion de passer leader provisoire, lui permet de consolider sa deuxième place au tableau avec 36 points en attendant que les mises à jour ne soient soldées. Le CRB est lui à la 7^e place avec 26 points et 4 matchs en retard, tout comme le MCA, la JSK et l'USMA qui devait jouer hier son match contre la lanterne rouge à El Bayadh. Le Paradou AC devait recevoir le MC Oran à Alger et la JS Saoura, l'ES Ben Aknoun à Béchar. Le reste des matchs de la 21^e journée se déroulera aujourd'hui.

Djaffar Chilab

LES MATCHS DU JOUR

LIGUE 1 (21^e journée, acte 2)

ES Sétif - ES Mostaganem (22h00)
MB Rouissat - ASO Chlef (22h00)
ESM Khenchela - O Akbou (14h30)

LIGUE 2 (21^e journée, acte 2)

GROUPE CENTRE-OUEST

JSM Tiaret - JS Tixeraine (15h00)
WA Tlemcen - WA Mostaganem (15h00)
CR Témouchent - RC Kouba (15h00)
ESM Koléa - CRB Adrar (15h00)
RC Arbaâ - ASM Oran (15h00)
JS El Biar - USM El Harrach (huis clos à 15h00)
NA Hussein Dey - GCR Mascara (15h00)

Joué jeudi

US Bechar Djedid 1 - MC Saïda 3

L'EX-KEEPER DES VERTS SE PROJETTE DANS L'ENCADREMENT

M'Bolhi met fin à sa carrière de joueur

L'ex-gardien de but vedette de la sélection nationale algérienne Ouahab Rais M'Bolhi a décidé de mettre un terme à sa longue et riche carrière de joueur agrémente, notamment,



d'une Coupe d'Afrique des Nations 2019, une Coupe arabe 2021 et deux participations en Coupe du monde 2010 et 2014. C'est ce qu'avaient annoncé des proches du joueur cités par *Al Khabar*, jeudi dernier. M'Bolhi, qui a marqué de son empreinte son passage chez les Verts avec lesquels il a régné des années durant, un peu plus d'une décennie, se préparerait à entamer une formation spécialisée dans l'encadrement des gardiens de but, en Arabie saoudite. Auparavant, M'Bolhi avait tenté vainement un come back dans la sélection. Il avait essayé de se relancer par deux fois en tentant de courtes expériences avec le CR Belouizdad, la saison dernière, puis avec l'ES Mostaganem, au début de l'exercice actuel, l'année dernière. Mais voilà que la convocation tant attendue de Petkovic, dans l'espoir d'être de la dernière CAN, au Maroc, ne viendra finalement jamais. Ce qui l'a sans doute poussé à se retirer de son ex-nouveau club après juste quelques apparitions au lancement du championnat. On dit que, d'ailleurs, le sélectionneur des locaux, son ancien coéquipier, Madjid Bougherra, l'aurait même encouragé à persévérer dans l'optique de le prendre dans son groupe à la dernière Coupe arabe. Mais c'était déjà peine perdue visiblement, puisqu'il ne reprendra jamais avec l'ESM. Et voilà donc que tombe le clap de fin pour Ouahab Rais M'Bolhi qui a donc tranché et a décidé de raccrocher les crampons définitivement. Peut-être le reverra-t-on un jour avec les Verts, mais ce ne sera sûrement pas dans les bois. Car, désormais, si retour il y aura, ce sera sur le banc. A signaler que M'Bolhi, jusque-là silencieux, a tout de même fini par faire le pas en confirmant lui-même son retrait, après avoir posté un dernier message très court d'adieu aux supporters qui l'ont accompagné sur ses réseaux.

D. C.

LIGUE 1 (22^e JOURNÉE)

Le choc USMA - CSC fixé pour dimanche 8 mars en nocturne

La Ligue professionnelle de football a programmé la 22^e journée de Ligue 1 pour le week-end prochain. Elle sera étalée sur trois jours avec trois premiers matchs programmés pour vendredi 6 mars.

Le lendemain, trois autres rencontres seront au menu, dont le duel qui opposera le CR Belouizdad au MB Rouissat domicilié au stade Nelson-Mandela en nocturne à partir de 22 heures. Enfin, les deux matchs restant de ce 22^e round se joueront dimanche 8 mars. Il s'agit de l'opposition O Akbou contre la JS Saoura, fixée à 15 heures, et le choc attendu entre l'USM Alger face au CS Constantine, projeté en soirée à partir de 22 heures au stade du 5-Juillet.

D. C.

CAN FÉMININE 2026 / LES VERTES POURSUIVENT LEUR PRÉPARATION

Egypte - Algérie aujourd'hui, au Caire, en amical



La sélection nationale féminine, entrée en stage à Alger mardi dernier, a rallié la capitale égyptienne, Le Caire, jeudi passé, en prévision de sa double confrontation face à la sélection d'Égypte, aujourd'hui à 20h45 pour la première et lundi 2 mars à 21h30 pour la seconde. Dès son arrivée sur le sol égyptien, le groupe emmené par le sélectionneur national, Farid Benstti, a effectué, le jour même en soirée, une première séance d'entraînement au Centre des équipes nationales de la

fédération égyptienne, a-t-on appris d'une communication de la FAF. « Cette séance a été consacrée à des exercices de récupération, suivis d'un travail technico-tactique », détaille-t-on. Le programme d'hier devait porter sur une ultime séance d'entraînement, à 16h30, avant d'amorcer la première rencontre amicale aujourd'hui. Pour rappel, cette virée égyptienne entre dans le cadre de la préparation de la CAN 2026 prévue du 17 mars au 3 avril prochains au Maroc.

D. C.

PROGRAMME

Vendredi 6 mars 2026

JS Kabylie - Paradou AC (22h00)
ASO Chlef - ES Sétif (22h00)
MC Oran - USM Khenchela (22h00)

Samedi 7 mars 2026

ES Mostaganem - MC Alger (15h00)
ES Ben Aknoun - MC El-Bayadh (15h00)
CR Belouizdad - MB Rouissat (22h00)

Dimanche 8 mars 2026

Olympique Akbou - JS Saoura (15h00)
USM Alger - CS Constantine (22h00)



GHAZA - Cinq Palestiniens sont tombés en martyrs et plusieurs autres ont été blessés hier dans de nouveaux raids menés par les forces d'occupation sionistes dans la bande de Gaza, a annoncé la Défense civile.

LAGOS - La Commission électorale nigérienne a annoncé jeudi dernier un nouveau calendrier pour les prochaines élections au Nigeria, fixant la présidentielle au 16 janvier 2027.

YAOUNDÉ - Au moins cinq membres du groupe terroriste Boko Haram ont été éliminés par l'armée lors d'une attaque menée par les terroristes contre un camp militaire dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, jeudi dernier, ont indiqué des sources sécuritaires.

NEW YORK (Nations unies) - Au moins 7.667 personnes sont mortes ou ont disparu sur les routes de migration à travers le monde en 2025, a déclaré jeudi dernier un porte-parole de l'ONU citant l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

JUIZ DE FORA (Brésil) - Les recherches de 13 personnes encore portées disparues après les pluies torrentielles dans le sud-est du Brésil se sont poursuivies jeudi dernier, tandis que les évacuations continuaient face à un nouvel épisode de prélèvement et que le bilan a été réévalué à 55 morts.

Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a mis en lumière, jeudi passé à Alger, l'importance d'améliorer les médias nationaux pour protéger les intérêts de l'Algérie, visée par des « campagnes de désinformation et de falsification des faits ».

Lors d'une séance plénière de l'Assemblée nationale populaire consacrée aux questions orales, le ministre a déclaré que face à l'essor du numérique et à l'évolution rapide de la situation, il est devenu essentiel d'améliorer « le paysage médiatique afin de préserver le tissu social national et les intérêts du pays », et de contrer les campagnes de désinformation et de manipulation médiatique menées par certaines parties.

À cet égard, il a souligné la nécessité d'élaborer une stratégie globale visant à créer « un environnement propice permettant aux citoyens d'accéder à une information fiable en temps opportun » et de contrecarrer les efforts de ceux qui craignent le retour de « l'Algérie en tant



qu'Etat pivot dans la région ».

Lors de cet événement, M. Bouamama a félicité les journalistes pour leurs efforts dans la lutte contre la désinformation. Il a également appelé à un « soutien et une assistance aux institutions médiatiques afin de leur permettre de fournir des services de haute qualité professionnelle ». Il a noté, dans ce contexte, que la décision du président Abdelmadjid Tebboune de créer un centre des médias s'inscrit dans cette

démarche.

En ce qui concerne les contenus diffusés sur les réseaux sociaux qui peuvent parfois porter atteinte aux valeurs et symboles de la société algérienne, le ministre a précisé que « l'activité des influenceurs ne relève pas du champ médiatique réglementé », tout en mettant en avant que la plupart d'entre eux appuient les initiatives de l'Etat pour relever la qualité des contenus qu'ils partagent.

Le ministre a également réaffirmé que la loi oblige les médias audiovisuels à respecter « les principes religieux et nationaux » et que des mesures ont été prises, notamment « la suspension de la diffusion de certaines séries ou chaînes ».

Il a toutefois salué certains programmes télévisés qui « ont incité les Algériens à renouer avec les chaînes nationales ».

M. Bouamama a par ailleurs confirmé que le ministère finalise les décrets d'application et prend toutes les mesures nécessaires, y compris « l'élaboration d'un projet de décret exécutif relatif à la production audiovisuelle et aux autorisations de tournage ».

Abir Menasria

L'AUTODÉTERMINATION ET L'INDÉPENDANCE DU PEUPLE SAHRAOUI

ESSENCE DE TOUTE SOLUTION JUSTE ET DURABLE AU CONFLIT

L'ambassadeur de la République sahraoui à Alger, M. Khatri Addouh, a réaffirmé, jeudi dernier, l'attachement du peuple sahraoui à son droit constant et inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, soulignant que ce principe constitue « l'essence de toute solution juste et durable au conflit ».

Intervenant lors d'une conférence organisée par l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG), à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraoui démocratique, l'ambassadeur a précisé que la proclamation de la République sahraoui, le 27 février 1976, a marqué « le couronnement d'un processus historique, juridique et de lutte, fondé sur le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, après le retrait de l'administration espagnole ». L'intervenant est revenu sur le contexte historique qui, a-t-il dit, confirme la spécificité du territoire du



Sahara occidental et son identité distincte avant la colonisation espagnole. Il a notamment évoqué « les accords conclus par l'Espagne directement avec les habitants du Sahara occidental avant la conférence de Berlin en 1885 », ce qui montre clairement que « le territoire ne dépendait pas du Maroc ». Sur le plan juridique, l'ambassadeur sahraoui a rappelé l'inscription de la question du Sahara occidental, depuis 1963, auprès de l'ONU, parmi les territoires à décoloniser, ainsi que les résolutions

de l'Assemblée générale appelant à permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination, sans omettre l'avis consultatif de la Cour internationale de justice (CIJ) du 16 octobre 1975, qui a confirmé l'absence de liens de souveraineté territoriale entre le Maroc et le Sahara occidental et rappelé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Il a, par ailleurs, affirmé que la proclamation de la République sahraoui a « constitué un cadre juridique et politique ayant permis d'organiser la lutte, de consacrer l'unité nationale, de construire les institutions de l'Etat et de renforcer sa présence internationale », rappelant, par là même, que la République sahraoui est un membre fondateur de l'Union africaine (UA). Après avoir souligné que le peuple sahraoui, malgré les défis et la persistance du conflit, « affiche sa disposition à s'engager

dans tout processus sérieux et responsable menant à un règlement juste et définitif garantissant le droit à l'autodétermination conformément à la légalité internationale et aux résolutions onusiennes pertinentes », l'intervenant a affirmé que « le déni de ce droit ne fera que prolonger le conflit ».

De son côté, le directeur général de l'INESG, M. Abdelaziz Medjahed, a indiqué que la cause sahraoui a réalisé, au cours des dernières décennies, des acquis et des victoires sur les plans politique, militaire, médiatique et juridique, soulignant que l'étape actuelle exige un renforcement de la conscience en exposant les vérités historiques et en rappelant la justesse de la cause sahraoui.

Le même responsable a affirmé que la résilience du peuple sahraoui, plus de cinq décennies durant, « reflète la constance de sa position et son attachement profond à ses droits », se disant convaincu que, grâce à sa détermination, le peuple sahraoui finira par atteindre ses objectifs. **APS**

LE RÉSEAU DU SAHARA OCCIDENTAL EN ALLEMAGNE DÉNONCE LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS ET L'EXPLOITATION DES RESSOURCES SAHRAOUIES

Le Réseau du Sahara occidental en Allemagne a réaffirmé le droit du peuple sahraoui à l'organisation d'un référendum d'autodétermination sous l'égide des Nations unies, dénonçant les violations des droits humains et l'exploitation des ressources sahraoies par l'occupant marocain.

À la veille du 50e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), le représentant du Front Polisario en Allemagne et membre du Réseau de soutien au peuple sahraoui, Mohamed El Mamoun Ahmed, a insisté sur « l'urgence d'organiser un référendum comme solution démocratique pour la décolonisation du Sahara occidental » afin de parvenir à une solution définitive garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans ce contexte, le Réseau de soutien au peuple sahraoui, qui regroupe plusieurs associations européennes pour la défense des peuples menacés, a lancé un appel au gouvernement fédéral allemand pour « soutenir

activement le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et rejeter la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental ».

De son côté, la représentante de l'Association pour les peuples menacés (GfBv) pour l'Afrique subsaharienne, Laura Mahler, s'est indignée contre la perpétuation de l'occupation marocaine au Sahara occidental, qui dure depuis plus de cinq décennies, face à laquelle la communauté internationale n'a pas pu organiser un référendum d'autodétermination. « C'est une honte », a-t-elle martelé.

« Les conséquences de l'occupation sont graves : violations systématiques des droits humains, exploitation des ressources naturelles et toute une génération qui grandit en exil ou sous occupation », a-t-elle argué, regrettant « qu'au lieu de favoriser le progrès, les résolutions de l'ONU et la politique internationale maintiennent le statu quo ».

Le gouvernement fédéral allemand a, en outre, été prié de garantir la mise en œuvre de l'arrêt

de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de 2024, notamment en ce qui concerne les activités économiques d'entreprises allemandes au Maroc et l'importation de biens en provenance des territoires occupés et de condamner publiquement les violations persistantes des droits humains dans ces territoires.

« La lutte légitime du peuple sahraoui pour la liberté, la souveraineté et l'indépendance ne saurait être remplacée par des compromis artificiels visant à légitimer la poursuite de l'occupation marocaine », a indiqué, pour sa part, Thomas Schmidt, représentant de l'Association européenne des juristes pour la démocratie et les droits de l'Homme dans le monde (EJDM).

Le 27 février 1976, le mouvement de libération sahraoui, le Front Polisario, a proclamé, « sur la base de la libre volonté du peuple sahraoui », la création d'un Etat libre, indépendant et souverain : la République arabe sahraoui démocratique.